

Candidature Master 2
Master Management des Associations
(Formation continue – En journée)

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Cursus universitaire :

Etablissement/Université	Titre	Série/Mention	Année d'obtention
	Baccalauréat		

Nombre d'années d'expérience professionnelle :

VAP : oui non (Si oui dossier à télécharger et à joindre au dossier d'inscription)

ACTUELLEMENT VOUS ETES

En activité professionnelle :

Raison Sociale de l'entreprise :

Adresse :

CP :

Ville :

Votre fonction :

Demandeur d'emploi

Autre (à compléter) :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Par quel(s) biais envisagez-vous de financer votre formation :

- Individuel
- CPF (via la plateforme de la Caisse des dépôts)
- Plan de développement des compétences
- Contrat de professionnalisation
- Projet de transition professionnelle
- Autre (à préciser) :

COMMENT AVEZ-VOUS APPRIS L'EXISTENCE DE CE MASTER ?

- Internet (précisez) :
- Réseaux sociaux (précisez) :
- Presse (précisez) :
- Salon (précisez) :
- Ancien étudiant de l'IAE
- Documentation (précisez) :
- Autre (précisez) :

Fait à _____ le _____

Signature/Paraphe (obligatoire)

RAPPEL DES CONDITIONS D'ADMISSION

- Justifier d'un diplôme de niveau Bac+4 ou M1 (240 ECTS)
OU Faire valider ses acquis professionnels en complétant et en renvoyant un dossier de demande de validation décret 1985 (VAP - demande de dispense de titre Bac+4) à télécharger sur le site de l'IAE de Paris
- Justifier d'une activité professionnelle de 3 années minimum (hors alternance et stage)

EPREUVES DE SELECTION

- Un accusé de réception de votre dossier vous sera transmis par mail
- Admissibilité : examen approfondi du dossier de candidature
- Admission : entretien de sélection avec un jury (semaine du 6 juillet 2020)

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DOSSIER

(faute de quoi le dossier ne sera pas recevable)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- la note de synthèse (cf. sujet joint)
- la photocopie de votre diplôme le plus élevé

ET

- *pour les diplômés autres que Bac+4*, fournir une attestation du niveau d'études de l'établissement qui a délivré le diplôme
- *pour les diplômés étrangers*, fournir la traduction et le descriptif du cursus du diplôme obtenu, et une attestation du niveau d'études de l'établissement qui a délivré le diplôme

AINSI QUE LES JUSTIFICATIFS DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DE 36 MOIS MINIMUM :

- par une attestation de votre employeur **OU**
 - la photocopie des premiers et derniers bulletins de salaire de chaque société dans laquelle vous avez travaillé
- ⇒ Pour les demandeurs d'emploi, joindre l'attestation d'inscription à Pôle Emploi

Dossier à retourner **OBLIGATOIREMENT PAR MAIL** en un seul pdf

à :

mastermas.iae@univ-paris1.fr



**MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES
ENTREPRISES
PARCOURS MANAGEMENT DES ASSOCIATIONS**

Formation continue – Journées Bloquées

NOTE DE REFLEXION 2020



Commentez et illustrez la citation suivante, à la lumière de vos connaissances et expériences dans le domaine des associations :

« Les raisons d’agir de chaque association se traduisent en actions et modes organisationnels qui lui sont spécifiques et qui donnent corps aux valeurs explicitées dans le projet collectif. Plus concrètement, les modalités d’organisation du travail entre les apports des bénévoles et des salariés, ainsi que les modalités de participation des usagers ne répondent pas seulement à des exigences d’efficacité et d’efficience organisationnelles, mais elles se greffent et se déterminent par des orientations collective (à propos du projet). De la même façon, les interactions avec les pouvoirs publics répondent certes à des exigences de négociation budgétaire, mais elles se déterminent également à l’aune du projet politique que l’association veut faire valoir dans l’espace public. » (p.45)

Extrait de : « La gouvernance des associations en pratiques », de E. Buccolo, P. Eynaud, J. Haeringer, chapitre 3 de l’ouvrage *La gouvernance entre diversité et normalisation*, P. Eynaud, 2015, Juris Editions

Contraintes formelles

- 2 pages A4 maximum, dactylographiées en double interligne,
- Nom et prénom en première page.

Cette note doit être déposée en ligne **avec** les pièces demandées pour le dossier de candidature, **au plus tard le 11 décembre juin 2020.**

Aucun document reçu après ces dates ne sera pris en compte